

CORNERSTONE

REVUE DU CENTRE ŒCUMÉNIQUE DE THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION SABEL



ME TOO

La veuve désintéressée a montré la grandeur de son amour en offrant tout ce qu'elle avait (Luc 21.4).

DANS CE NUMERO

À propos du harcèlement sexuel <i>Rév. Carrie Smith, équipe de Sabeel et amis</i>	p.1
Harcèlement sexuel et violences contre les femmes en Palestine <i>MIFTAH</i>	p.6
Violence et abus sexuels en Palestine <i>Sawa</i>	p.8
Des femmes parlent de leurs expériences et des solutions à apporter <i>Sabeel</i>	p.11
Les militantes israéliennes juives font l'expérience du harcèlement sexuel, elles aussi <i>Coalition of Women for Peace</i>	p.16
Visite découverte d'automne 2018	p.18

Étude biblique

À propos du harcèlement sexuel

Comment Jésus traite les démons que nous ne voulons pas voir

Guérison d'un démoniaque chez les Géraséniens

Mc 5.1-20

Rév. Carrie Smith, équipe de Sabeel et amis

Ils arrivèrent de l'autre côté de la mer, au pays des Géraséniens. Comme il descendait de la barque, un homme possédé d'un esprit impur vint aussitôt à sa rencontre, sortant des tombeaux. Il habitait dans les tombeaux et personne ne pouvait plus le lier, même avec une chaîne. Car il avait été souvent lié avec des entraves et des chaînes, mais il avait rompu les chaînes et brisé les entraves, et personne

n'avait la force de le maîtriser. Nuit et jour, il était sans cesse dans les tombeaux et les montagnes, poussant des cris et se déchirant avec des pierres. Voyant Jésus de loin, il courut et se prosterna devant lui. D'une voix forte, il crie : « Que me veux-tu, Jésus, fils du Dieu Très-Haut ? Je t'adjure par Dieu, ne me tourmente pas. » Car Jésus lui disait : « Sors de cet homme, esprit impur ! » Il l'interrogeait : « Quel est ton nom ? » Il lui répond : « Mon nom est Légion, car nous sommes nombreux. » Et il le suppliait avec insistance de ne pas les envoyer hors du pays. Or, il y avait là, du côté de la montagne, un grand troupeau de porcs en train de paître. Les esprits impurs supplièrent Jésus en disant : « Envoie-nous dans les porcs pour que nous entrions en eux. » Il le leur permit. Et ils sortirent, entrèrent dans les porcs et le troupeau se précipita du haut de l'escarpement dans la mer : il y en avait environ deux mille et ils se noyèrent dans la mer.

Ceux qui les gardaient prirent la fuite, ils rapportèrent la chose dans la ville et dans les hameaux. Et les gens vinrent voir ce qui était arrivé. Ils viennent auprès de Jésus et voient le démoniaque assis, vêtu et dans son bon sens, lui qui avait eu le démon Légion. Ils furent saisis de crainte. Ceux qui avaient vu leur racontèrent ce qui était arrivé au démoniaque et à propos des porcs. Et ils se mirent à supplier Jésus de s'éloigner de leur territoire. Comme il montait dans la barque, celui qui avait été démoniaque le suppliait, demandant à être avec lui. Jésus ne le lui permit pas, mais il lui dit : « Va dans ta maison, auprès des tiens et rapporte-leur tout ce que le Seigneur a fait pour toi dans sa miséricorde. » L'homme s'en alla et se mit à proclamer dans la Décapole tout ce que Jésus avait fait pour lui. Et tous étaient dans l'étonnement. (Trad. TOB)

Pourquoi ce sujet ? Pourquoi maintenant ?

Pourquoi Sabeel, Centre de Théologie palestinienne de la Libération, publie-t-il une analyse de la crise du harcèlement sexuel dans la société palestinienne ?

Certains lecteurs se sentiront mal à l'aise avec ce thème alors que nous ne cessons de souffrir du poids de l'Occupation. Pourquoi vouloir "laver notre linge sale en famille" ? Le partage de ces histoires ne va-t-il pas alimenter les préjugés contre les Palestiniens et les Arabes en général ? On l'a souvent entendu dire : « Luttons d'abord pour les droits hu-

ains et nous traiterons le droit des femmes ensuite ». Cette excuse n'est pas nouvelle dans le mouvement de libération de la Palestine - elle a souvent été un refrain repris par tous ceux qui luttent pour la libération dans le monde. On s'imagine souvent qu'un seul combat à la fois suffit.

D'autres peuvent se demander si Sabeel ne surfe pas sur la vague du mouvement #MeToo¹, en choisissant de suivre, comme beaucoup d'autres institutions, la tendance à s'acharner contre tout ce qui touche aux histoires d'abus sexuels, de viols, de harcèlements perpétrés envers les femmes. Est-il vraiment nécessaire que nous ayons nous aussi notre séquence #MeToo ?

Mais nous, à Sabeel, nous avons choisi d'analyser ce sujet tout à fait d'actualité parce que nous sommes un Centre de Théologie de la Libération. En d'autres termes, là où il y a injustice, nous nous levons pour réclamer justice. Là où des personnes sont opprimées, nous nous levons pour appeler à la libération. Que nous parlions de l'Occupation de la Palestine, de la colonisation des peuples ou des forces destructrices du machisme dans nos foyers, sur les lieux de travail, ou dans les lieux de culte, nous croyons que le Christ, notre libérateur, nous demande d'être à ses côtés au nom de la liberté.

Nous n'avons jamais traité ce sujet auparavant, mais le temps est venu de le faire. En tant que Centre de Théologie de la Libération, nous avons consulté les Écritures pour nous guider tout au long de l'exploration de ce sujet. Pour ce faire, le Révérend Naïm Ateek nous a suggéré d'étudier l'évangile de Marc 5.1-20, - l'histoire de « Jésus qui guérit le démoniaque chez les Geraséniens ». Ce passage ne traite pas directement du problème du harcèlement sexuel, mais nous pensons qu'il a beaucoup à nous dire sur la façon dont notre société se comporte avec les démons - particulièrement avec les démons dont nous n'avons aucune connaissance.

Les réflexions qui vont suivre proviennent de l'étude récente d'un groupe biblique qui s'est réuni à Jérusalem en février 2018. Participaient à ce groupe, le Révérend Ateek, plusieurs membres du personnel de Sabeel et quelques amis dont un pasteur luthérien de Jérusalem, trois Palestiniennes, et un stagiaire venu de l'étranger. L'âge des participants allait de la vingtaine à 80 ans. Nous étions cinq femmes et deux hommes. Nous avons prié, étudié et partagé nos propres histoires (parfois dou-



La Samaritaine rencontrée au puits de Jacob fut l'une des premières à annoncer l'Évangile de Jésus-Christ (Jean 4.29).

loueuses). Nous espérons que ces réflexions venues de la Palestine vous serviront à la fois de guide et d'encouragement où que vous soyez. N'ayez pas peur d'affronter les démons dans votre culture, - même ceux que votre communauté préfère garder cachés. Jésus nous l'a montré : nous méritons tous mieux que cela.

« Nous sommes nombreux »

Au début de l'histoire rapportée dans Marc 5, Jésus descend d'une barque et se trouve face à face avec un homme à l'esprit dérangé. Cet homme vivait au milieu des tombeaux. Enchaîné, il brisait souvent ses chaînes. De fait, il s'en était débarrassé tant de fois, il avait tellement de force que personne n'était capable de le maîtriser.

Le possédé, voyant de loin Jésus s'approcher, courut se prosterner devant lui. Aussi surprenant que cela puisse être, ce n'est pas un disciple, mais cet homme, ce démoniaque, qui, le premier, dans les évangiles, reconnaît la véritable identité de Jésus. L'homme l'appelle : « Fils du Dieu Très Haut ». Il supplie Jésus d'arrêter de le tourmenter car Jésus a demandé aux esprits impurs de quitter le corps de cet homme. Puis, quand Jésus lui demande comment il s'appelle, il répond : « Mon nom est Légion car nous sommes nombreux ».

Tout comme Jésus a révélé ouvertement le nom des démons cachés tourmentant le démoniaque, à Sa-beel, nous avons commencé notre étude en nommant les démons qui ont pris possession de notre société et en leur faisant face. Que voulons-vous dire, quand nous parlons de « harcèlement sexuel » ?

- Frôlements intentionnels dans les bus ou dans la rue.
- Se faire siffler ou suivre dans la rue.
- Abus des étrangères, des femmes divorcées et souvent de quiconque est vulnérable.
- En même temps, abus de femmes musulmanes en burqas dont on sait qu'elles ne pourront pas en parler (par peur).
- Inégalité et harcèlement de femmes sur leurs lieux de travail.
- Absence de voix de femmes dans les institutions – surtout dans l'Église où beaucoup tentent de chercher de l'aide.
- Viols et incestes.
- Honte infligée aux victimes de tous les sévices cités plus haut, - et ce, parfois jusqu'à la mort.

« Mon nom est Légion, car nous sommes nombreux », dit le démon. Un des obstacles qui nous



Phoebe, l'ambassadrice de l'apôtre Paul, a fait parvenir sa lettre à l'Église de Rome bien avant que lui-même ait pu venir en visite à Rome (Rm 16.1-2).

empêchent de traiter ce harcèlement sexuel dans notre société réside dans le fait que les problèmes sont légions et répandus partout. Tout le monde connaît ces histoires. Nous connaissons les rues à éviter et les tenues qu'il ne faut pas porter. Pratiquement, toutes les femmes ont subi du harcèlement, ont été abusées ou pire encore. « C'est comme ça », a-t-on l'habitude de dire. « Nous sommes une société qui a une tradition, que peut-on y faire ? » « Peut-être l'a-t-elle cherché... » « Je crains de devoir dire à ceux qui veulent bien m'entendre que je vais à nouveau être la victime ».

Il est grand temps de dévoiler ces démons en plein jour et de leur donner un nom. Si nous nous taisons, nous sommes complices de la « normalisation » de ces attitudes.

Le harcèlement sexuel en Palestine est un problème de pouvoir, un problème de religion, un problème de culture traditionnelle et patriarcale.

Mais c'est aussi un problème que l'Occupation exacerbe.

Parlant du démoniaque, l'Écriture dit : « *Personne n'avait la force de le maîtriser* ». Il faut reconnaître ici et dénoncer la façon dont l'Occupation nous a maintenus dans ces vieilles pratiques en tablant sur ces vieux démons qui nous habitent. Tout comme

les Geraséniens qui connaissaient le démoniaque et l'avaient envoyé vivre dans la périphérie de la ville, nous connaissons nous aussi le harcèlement sexuel qui ronge notre société. Et pourtant, nous n'avons fait jusque là que repousser le problème en le cachant à nos propres yeux.

Cela fait 50 ans que nous travaillons, espérons et prions pour la libération de l'Occupation - et cependant, nous avons si souvent accepté que les chaînes et les secrets nous soumettent à la masculinité toxique qui prévaut dans nos communautés, au moins tant que dure l'Occupation.

« Que me veux-tu, Jésus ? »

Qu'y a-t-il entre Jésus et ce démon au milieu de nous ? D'abord et surtout, nous remarquons combien, dans ce texte, Jésus refuse de laisser l'homme continuer à vivre enchaîné. Il l'a libéré, aussi bien de ses chaînes que des esprits impurs qui le tenaient prisonnier. Selon notre analyse, l'homme possédé par une légion de démons ne représente pas un agresseur en particulier, ni même les hommes en général. Dans le démoniaque, nous voyons notre société et notre communauté palestinienne. Nous serons tous enchaînés jusqu'à ce que les femmes soient libérées. Nous vivrons tous parmi les tombeaux jusqu'à ce que la société soit exorcisée du harcèlement sexuel et de notre complaisance à ce sujet.

Finalement, Jésus libère l'homme en envoyant les esprits impurs dans un troupeau de porcs qui se jette d'une falaise et se noie dans le lac. Cela pourrait paraître un détail étrange et, de fait, pendant notre étude biblique, quelqu'un a posé la question : « Qu'en est-il des porcs ? Et qu'en est-il des porchers qui ont perdu leur source de revenus ? Pourquoi Jésus a-t-il fait cela ? »

Ce détail apparemment bizarre révèle en fait combien Jésus transforme nos priorités comme nos vies. Aux yeux des porchers, - et peut-être à ceux du village tout entier -, ces deux mille porcs avaient bien plus de valeur qu'un homme possédé d'un démon et vivant parmi les tombeaux. Mais, comme il le fait si souvent dans les évangiles, Jésus renverse nos préjugés et réoriente nos priorités. Jésus démontre l'incalculable valeur d'une seule personne, même d'une personne possédée par un démon, lorsqu'il refuse de laisser le coût d'un troupeau se mettre en travers d'une guérison, de l'intégrité de la personne et de sa libération.

De la même manière, nous entendons Jésus, Fils du Dieu Très-Haut, nous dire :

Une société en bonne santé a davantage de valeur que la préservation du patriarcat ou de la culture traditionnelle ! Libérer les femmes de la peur et du traumatisme relève d'une bien plus grande priorité que cacher cette vérité sur nos communautés !

Si nous essayons de suivre Jésus et faisons nôtres ses priorités, l'être humain sera toujours prioritaire par rapport au profit et à l'intérêt personnel. C'est ainsi que nous serons fidèles au plus grand des commandements : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force » ; et « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

« Et ils se mirent à supplier Jésus de s'éloigner de leur territoire »

Après la guérison du démoniaque, il est intéressant de noter que la communauté gérásénienne n'accueille pas Jésus à bras ouverts, mais lui demande plutôt de partir. « Ils viennent auprès de Jésus et voient le démoniaque, assis, vêtu et dans son bon sens, lui qui avait eu le démon Légion. Ils furent saisis de crainte ». Les gens virent aussi ce qui était arrivé aux porcs, dont ils connaissaient la valeur. Jésus avait tout modifié... et cela ne leur plaisait pas.

Au moment où les femmes palestiniennes - et les femmes du monde entier - commenceront à partager plus ouvertement leurs expériences de harcèlement et d'abus sexuels, il y aura de la résistance. Il y aura ceux qui souhaitent que le problème reste caché,

enchaîné à la lisière de la ville, réduit au silence par la honte.

Mais notre existence est résistance : c'est ce que nous avons appris en cinquante ans de prière, d'espérance, de lutte pour la libération de l'Occupation. Les femmes, et leurs histoires, ne seront pas réduites au silence. Déjà, nous voyons les choses bouger dans nos communautés.

Va et raconte

À la fin de l'histoire du démoniaque gérásénien, l'homme libéré demande à Jésus de le laisser l'accompagner. Mais Jésus dit :

« Va dans ta maison auprès des tiens et rapporte-leur tout ce que le Seigneur a fait pour toi dans sa miséricorde ».

Nous honorons toutes les femmes, et les hommes, qui ont le courage de partager leurs histoires avec le monde. C'est la première et la plus importante étape sur le chemin de l'exorcisme et de la guérison de nos communautés. L'aveu de notre mal, tant individuel que communautaire, en est une autre. Nous devons examiner consciencieusement nos institutions, nos lieux de culte et surtout nos maisons et nos écoles, et trouver le moyen de rendre évidente à la génération future la notion que chaque corps mérite honneur et respect.

Il est aussi impératif que, en tant que chrétiens, nous continuions à partager tout ce que le Seigneur a fait pour nous. Nous devons rendre un témoignage audacieux à cette vérité : Jésus, notre Libérateur, veut que personne ne vive enchaîné. De la même manière que nous continuons à maintenir l'espoir inébranlable que le mur tombera et que l'Occupation cessera, nous croyons aussi que la société palestinienne - et, en fait, le monde entier - sera exorcisée des esprits souillés par le harcèlement et les abus sexuels, le viol, et la violence faite aux femmes. Inch' Allah, Ainsi soit-il.

Trad. Raphaël Deillon et Danielle Vergniol



La femme de Ponce Pilate, connue sous le nom de Procula dans la tradition chrétienne primitive, prévient Pilate de l'innocence de Jésus (Mt 27.19).

1. **#MeToo** : En version française **#BalanceTonPorc** . (**#MoiAussi** au Canada francophone) est un hashtag qui s'est largement diffusé sur les réseaux sociaux en octobre 2017 pour dénoncer l'agression sexuelle et le harcèlement, plus particulièrement dans le milieu professionnel, à la suite d'accusations de cette nature portées contre le producteur américain Harvey Weinstein.

Harcèlement sexuel et violences contre les femmes en Palestine

Analyse de la législation et des pratiques politiques

MIFTAH¹

1. Le contexte

La première définition de la violence contre les femmes se trouve dans la recommandation générale 19 de la CEDAW². Elle est présentée comme une forme de discrimination comportant la privation de la jouissance des droits humains et des libertés fondamentales, ainsi que l'inégalité dans l'accès à l'information. La recommandation stipule que font partie des violences à l'encontre des femmes les actes qui infligent un dommage ou une souffrance, qu'elle soit physique, mentale ou sexuelle, la menace de tels actes, la contrainte et les autres formes de privation de liberté.

Selon une étude de 2011 du Bureau palestinien des statistiques (PCBS), 37% des femmes palestiniennes ont été soumises à au moins une forme de violence, mentale (58,6%), économique (55,1%), physique (23,5%) et sexuelle (11,8%).³

Plus récemment, une recherche analytique a été publiée sur les violations des droits des femmes palestiniennes. Elle a porté sur la situation des femmes à Jérusalem, à proximité du mur de séparation, dans la vallée du Jourdain et dans les zones proches des colonies israéliennes. Le tableau ci-après donne le pourcentage de femmes victimes de harcèlement sexuel et de violence au cours des 12 mois précédant l'enquête :

	Mariées	Non mariées
Jérusalem	25,2%	11,8%
Près du Mur	20,5%	0,0%
Vallée du Jourdain	27,6%	33,3%
Près de Colonies	18,7%	11,8%

Quoi qu'il en soit du rôle central de l'organisation patriarcale de la société dans les violences infligées aux femmes, on observe toujours que, dans les situations de domination coloniale et postcoloniale,

les groupes les plus fragiles sont opprimés par les groupes dominants. L'occupation par Israël du territoire palestinien depuis 1967, et le système d'oppression qui en a résulté, a eu pour conséquence de faire émerger des formes de résistance. Dans ce contexte, les hommes en Palestine qui sont soumis à la violence des Israéliens soumettent à leur tour les femmes et les enfants palestiniens à différentes formes de violence.⁴

2. La situation actuelle

Le Cabinet palestinien a adopté en décembre 2013 (session 10/16) un système de référencement des violences à l'encontre des femmes. Il comporte des dispositions concernant respectivement le Ministère de la Santé, le Service civil de Police et le Ministère du Développement social, ainsi que des organisations de la société civile palestinienne. Malgré l'importante mise à disposition systématique et officielle de services au bénéfice des femmes victimes de violence, le système est incomplet en ce qu'il n'assure pas de protection aux jeunes filles de moins de 18 ans qui sont pourtant un groupe à haut risque.

De plus, il est nécessaire de s'assurer de la pleine mise en application du dispositif et d'augmenter son efficacité par l'adoption d'un système de gestion de l'information, pour instruire les cas et les répartir par catégories, la confidentialité de l'information étant sauvegardée.

L'absence de protection des femmes contre le harcèlement et la violence sexuelle résulte directement de la législation pénale jordanienne (Loi pénale 16 de 1960) qui est appliquée par les tribunaux palestiniens. Cette loi est dépassée et requiert une modernisation en ce que, par exemple, elle ne criminalise pas le harcèlement numérique. De plus, elle est marquée d'un caractère patriarcal dans sa manière de traiter des crimes relatifs aux agressions sexuelles et aux violences. L'inceste est puni d'une peine de deux à trois ans de prison, selon l'article 285 de la loi.



Pour le viol, la peine varie selon les circonstances. Elle est lourde lorsque la victime est une jeune fille mineure ou handicapée et que l'auteur de l'agression est une personne ayant autorité. Cependant, selon l'article 308, la sentence n'est pas exécutée si l'auteur de l'acte épouse la victime. Par-là, non seulement la loi nie l'importance de la responsabilité du coupable, mais elle soumet la victime à une double peine en la forçant à se marier avec son agresseur.

À un autre niveau, l'absence de pouvoir des femmes dans le domaine économique joue un rôle fondamental dans la perpétuation d'un cercle vicieux de violences à l'égard de celles-ci alors que le chômage atteint un taux de 25,9% (22,5% pour les hommes, 39,2% pour les femmes en 2015).

Un autre facteur qui explique la persistance des violences sexuelles est le fait que les cas en sont très rarement rapportés. C'est sans doute directement lié à la stigmatisation sociale que l'on encourt si l'on dénonce de tels faits et au manque de confiance dans la capacité du système à respecter la confidentialité, - ce qui ne permet pas de surmonter la

crainte de la stigmatisation.

3. Comment avancer au plan légal

- Adopter le projet de code pénal qui est développé au sein de la société civile palestinienne en partenariat avec les institutions officielles, par le biais d'un décret présidentiel.
- Intégrer dans le cadre légal palestinien les normes internationales en matière de droits humains, à la lumière de la ratification sans réserve des conventions sur les droits humains.

1. MIFTAH, Human Rights' Violations against Palestinian women in oPt/ West Bank including East Jerusalem (MIFTAH, August 2015).

Fondé à Jérusalem en décembre 1998, MIFTAH cherche à promouvoir les principes de démocratie et de bonne gouvernance à l'intérieur des différentes composantes de la société palestinienne. Par ailleurs, MIFTAH essaie aussi de sensibiliser les opinions publiques locales et internationales et les milieux officiels à la cause palestinienne. À cette fin, MIFTAH fait le choix d'un dialogue actif et en profondeur, de la libre circulation des informations et des idées, ainsi que de l'utilisation des réseaux sociaux locaux et internationaux.

2. CEDAW, Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women : Convention des Nations-Unies de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

3. PCBS, Violence in the Palestinian Society Survey (PCBS 2011) >http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_Rainbow/Documents/vio_a.htm<

4. UN Committee for the Elimination of All Forms of Discrimination against Women, 'General Recommendation No 19' in 'Note by the Secretariat, Compilation of General Comments and General Recommendations Adopted by Human Rights Treaty Bodies' (29 July 1994) UN Doc HRI/GEN/1/Rev.1

Violence et abus sexuels en Palestine

Sawa



À Béthanie, Marie révèle son sens inégalé de l'hospitalité en versant sur Jésus une huile parfumée de grand prix (Jn 12.3).

Les groupes de Palestiniens vulnérables, tels que les femmes, les jeunes filles et les jeunes garçons, sont confrontés à une double ou même une triple oppression, en fonction de certains facteurs tels que leur classe sociale, leur niveau d'éducation ou leurs aptitudes en général. Ils font face à des contraintes dans leurs déplacements, à des pressions économiques, à des risques potentiels résultant de l'Occupation, avec pour conséquence des répercussions psychologiques. Ils sont également soumis à des con-

traintes et à des dangers supplémentaires liés à leur situation de vulnérabilité ou leur statut de citoyens de « seconde zone ». Ils sont concernés par tous les types de violence, d'abus, et d'intimidation (en particulier la violence sexuelle, domestique, et sexiste), de même qu'ils ont très peu de possibilités de s'exprimer, d'accéder à un soutien et à des services, et de s'engager dans des actions positives afin d'améliorer leur condition.

Des normes sociales inadaptées, le silence, la honte, une tendance

largement répandue à accuser les victimes de violence, conduisant celles-ci à se sentir honteuses et peu sûres d'elles, une protection juridique médiocre et mal mise en œuvre, et le refus de considérer la violence envers les femmes et les enfants comme un problème d'ordre public et d'en faire une priorité, tout cela contribue à la prévalence de la violence envers les femmes, et de la violence domestique et sexuelle en Palestine.

La société palestinienne a toujours été caractérisée par son si-



Marie, la mère de Jésus, n'a jamais abandonné, ni renié le Christ, même lorsque celui-ci fut crucifié sur la croix (Jn 19.25).

lence sur les questions sexuelles, sur la violence sexuelle, et sur la maltraitance envers les enfants. Le rôle respectif des hommes et des femmes et la séparation des sexes sont toujours plus ou moins une réalité.

Les femmes palestiniennes, dans leur grande majorité, ne jouissent pas de leur plein droit à disposer de leur corps, en ce qui concerne la procréation, le comportement sexuel et le choix de leur partenaire de vie. Mais il y a plus inquiétant encore : d'une part l'acceptation de la violence au sein de la famille comme moyen de maintien de l'ordre, et d'autre part la préférence donnée au règlement des violences familiales dans la sphère privée plutôt qu'à la dénonciation des auteurs de ces violences à la police ou à la recherche de conseils extérieurs pour assurer une meilleure harmonie familiale. De plus, les pouvoirs publics font souvent passer la vie privée et la réputation d'une famille avant la nécessité d'aider les victimes de violence domestique. Les discussions sur les questions sexuelles et la vio-

lence sexuelle sont tout à fait taboues dans la société palestinienne. Les enfants et les adolescents reçoivent une éducation sexuelle très limitée à l'école et atteignent souvent l'âge adulte avec une connaissance incomplète ou inexacte des données élémentaires de la sexualité, des questions touchant à la procréation et au développement sexuel. Les parents sont souvent très embarrassés lorsqu'il s'agit de discuter de ces sujets avec leurs enfants ; ils n'ont souvent en la matière aucune connaissance scientifique solide.

Conséquence de tout cela, des générations ont grandi sans rien connaître des questions liées à l'éducation sexuelle. C'est ainsi que des centaines d'enfants, filles et garçons, se trouvent confrontés à la violence sexuelle, parfois sans savoir qu'il s'agit de violence sexuelle, - en particulier dans les cas où l'auteur des violences persuade sa victime que ce comportement est une façon de lui témoigner son amour et que c'est un secret qu'il s'agit de conserver entre eux. Bien plus, la

victime se sent souvent honteuse et n'ose pas parler de ce qui lui est arrivé. Les enfants ont souvent peur d'être punis. Il est même courant que des parents commettent l'erreur de gronder les victimes, accusant les enfants de s'être insuffisamment défendus.

Il est important de souligner que ce sont les femmes, et les jeunes filles en particulier, qui portent l'essentiel de la responsabilité dans la protection de l'honneur de la famille. Ce concept découle en grande partie de la notion de « pureté » sexuelle des membres féminins de la famille. Les femmes adultes qui ont été victimes de violence sexuelle, comme les victimes plus jeunes, hésitent à dénoncer ces abus et souvent s'accusent elles-mêmes. Elles ont peur d'être critiquées, de ne pas être crues par leur entourage et de souffrir d'encore plus de violence de la part de leurs auteurs et/ou des membres de leur famille.

Elles conservent en elles le secret de ces violences par peur pour leur vie. Ceci ne fait qu'ajouter à la détresse psychologique de ces personnes qui ont été soumises à ce type de violence.

À propos de Sawa

Sawa jouit d'une longue expérience dans l'aide aux victimes de violence. L'association apporte un soutien psychologique en toute confidentialité et s'efforce de modifier les comportements en informant les membres de la communauté et les professionnels sur les questions de protection de la femme et de violences domestiques et sexuelles. Depuis 1998, Sawa a prodigué des conseils et

un soutien par téléphone aux victimes de violence ou aux personnes souffrant de problèmes psychologiques, ainsi que des conseils lors d'entretiens individuels. À partir de 2004, Sawa a offert un soutien aux enfants, aux adolescents, et aux familles, et introduit des services par courriel.

De plus, l'association a organisé des groupes de travail pour les femmes et les familles et pour la formation des professionnels dans différents secteurs (procureurs, police, unités de protection de la famille, avocats, juges, médecins, enseignants, travailleurs sociaux), de façon à leur donner la capacité d'intervenir efficacement auprès des victimes de violence, de violence sexuelle en particulier.

Beaucoup de ceux qui ont eu recours à Sawa préfèrent utiliser des noms d'emprunt et se sentent confortés par l'anonymat des conseils par téléphone. Heureuse-

ment, le diagnostic, le soutien et la fourniture d'informations peuvent souvent être réalisés très efficacement par téléphone.

De 2009 à la fin 2016, la ligne d'assistance de Sawa a ouvert 193 738 dossiers ; 107 948 concernaient des femmes ; 83 301 des hommes ; 21 837 étaient spécifiquement liés à des situations d'abus ou de violence ; 3 373 personnes ont appelé pour demander des conseils face à des violences sexuelles ; 1 334 ont dénoncé des viols ; 1 063 des violences sexuelles dans leur famille et 555 des viols au sein même de la famille.

Trad. Jacques Toureille

1. Sawa est une association de la société civile palestinienne, à but non lucratif, créée en 1998 par un groupe de femmes bénévoles s'intéressant à tous les problèmes qui touchent les femmes. Cette association travaille en particulier à éliminer tous les types de violence contre les femmes et les enfants et à promouvoir l'égalité des sexes dans la société palestinienne.



Lydie de Thiatire fut la première chrétienne convertie en Europe (Ac 16.14).



Dans la parabole du juge inique, la persévérance de la veuve lui permet d'obtenir justice (Lc 18.1-8).

Des femmes parlent de leurs expériences et des solutions à apporter

Sabeel

Les femmes en Palestine, comme les femmes partout ailleurs, font l'expérience de toutes sortes de harcèlement et d'agressions, dans la rue, au travail, à l'université. Les femmes palestiniennes ne sont pas épargnées, qu'elles portent ou non un foulard islamique, y compris les femmes qui viennent en Palestine pour les études ou le travail, ou pour du volontariat. Comme dans bien d'autres pays, il y a en Palestine un grand silence autour du problème des agressions sexuelles et du harcèlement.

Il y a de nombreuses raisons à l'importance du harcèlement sexuel et au silence qui l'entoure en Palestine : l'influence de films ou d'autres éléments de la

culture pop, la société patriarcale, la stigmatisation, la peur, la honte, des lois inadaptées, le fait que ces actes restent impunis et sans conséquences. Dans bien des cas, les femmes venant d'autres pays ayant été victimes d'agression sexuelle ou de harcèlement en Palestine ne veulent pas parler de leurs expériences de peur, ce faisant, de détourner l'attention de l'Occupation et de ternir l'image de la cause palestinienne.

Nous avons contacté des femmes vivant en Palestine pour connaître leurs expériences et leurs réflexions au sujet de toutes ces questions. Nous livrons ici quelques témoignages :



« Je n'ai pas été victime de harcèlement sexuel au sens d'un "contact physique" mais, quand je marche dans la rue, parfois j'entends des gars dire des choses qu'ils s'imaginent dans leur tête être du flirt, voire des compliments, sans savoir qu'ils sont en fait en train de harceler sexuellement des filles. Je pense que l'éducation sexuelle à l'école est cruciale. Il nous faut commencer à donner des cours d'éducation sexuelle, en particulier face au phénomène largement répandu du mariage précoce. Il faut donner des cours à l'école, à l'université, et puis, quand les gens se seront habitués à l'importance de ces sujets, proposer des conférences publiques. Étant donné que nous n'avons pas d'enseignement correct sur la sexualité et que notre société est conservatrice dans l'ensemble, les gens voient avant tout dans le sexe une sorte de fantasme ou quelque chose d'extrêmement désirable, et cela crée chez eux une très grande frustration. Évidemment, ce n'est pas vrai pour tout le monde mais je dirais que c'est le cas en général. À partir de ce que j'ai lu, j'ai aussi compris que le harcèlement sexuel a lieu en famille plus qu'entre étrangers dans la rue et c'est pourquoi je pense qu'il est vital d'informer les gens dès le plus jeune âge afin de réduire le phénomène. »

N.L.

« Le même incident s'est produit deux fois, et du fait du même homme mystérieux. J'étais en troisième et je rentrais de l'école dans un taxi. Je me suis rendu compte que j'étais désagréablement coincée entre la porte et un homme portant une casquette qui cachait la plus grande partie de son visage. Je me souviens qu'il s'appuyait contre mon bras tout en bougeant doucement. Je me suis dit qu'il était probablement lui-même poussé par la personne à côté de lui, ou que le taxi était trop petit pour les trois que nous étions. Ce furent les dix minutes les plus longues de ma vie. Je me suis tue, parce que j'étais trop surprise pour réagir et très intimidée à l'idée d'élever la voix en public.

Si le harcèlement sexuel existe, c'est parce qu'il n'a jamais été interdit. Dès notre plus jeune âge, on nous a appris à éviter les garçons. On nous a appris à nous couvrir. On nous a appris à ne jamais parler en public. On a fait de nous des proies faciles et silencieuses. On ne nous a jamais appris à réagir et à nous défendre si nous étions harcelées sexuellement. On ne nous a jamais dit non plus que la loi nous protégeait. Je ne connais pas de garçon à qui l'on aurait appris à ne pas harceler, ou à qui l'on aurait clairement dit que la « drague » est du harcèlement. Je ne connais pas non plus de garçon à qui l'on aurait dit que c'est l'homme qui est en faute quand il regarde de façon impudique le corps d'une fille ou qu'il la viole. Par contre, je connais des milliers de garçons à qui on a dit que c'est la faute de la fille si elle est harcelée ou violée, parce qu'elle ne s'est pas totalement couverte ou parce qu'on l'a entendue rire.

Le harcèlement sexuel n'est pas traité comme il faut à cause de l'état d'esprit traditionnel à ce sujet. En Palestine, si une fille se fait harceler, la chose est dissimulée parce que la fille serait stigmatisée et blâmée. La plupart des familles élèvent les filles uniquement pour qu'elles se marient, même si elles sont instruites. Je me souviens de ce qu'une de mes amies m'a raconté : son voisin l'avait enfermée dans un garage pour la harceler physiquement et la violenter ; elle n'avait que 10 ans à cette époque-là ; ses parents l'ont entendue et ont ouvert le garage. Mais plus tard, les deux familles, celle de l'homme et la sienne, se sont mises d'accord pour n'en parler à personne afin de ne pas lui porter malheur, à elle, la fille. Avant toute autre chose, ses parents désiraient la voir mariée. Elle a été mariée à 18 ans et a divorcé quelques années plus tard. Aujourd'hui, elle a 24 ans et vit avec son second mari.

Ce qu'il faut, c'est une loi et des condamnations. Nous devons largement sensibiliser à ce qu'il faut faire quand un homme harcèle verbalement une personne ou l'agresse physiquement. Il faudrait aussi que leurs familles soutiennent les femmes qui décident de se défendre en criant après des hommes en public. Nous avons besoin qu'on apprenne aux garçons à respecter les filles quelle que soit leur tenue, plutôt que de taxer les filles de mauvaise conduite, si elles ne sont pas totalement couvertes. Nous avons besoin que filles et garçons se parlent, jouent et étudient ensemble sans bannir l'interaction à un âge encore innocent. Nous avons besoin que les deux sexes se sentent à l'aise et normaux quand ils ont affaire les uns aux autres. »

R.A

« J'étais à Bethléem avec une amie. Une voiture nous a suivies et le conducteur ainsi que deux des passagers ont harcelé mon amie. Ils l'ont appelée en utilisant des mots vraiment grossiers. Je pense que la principale raison pour laquelle le harcèlement sexuel existe est que nous avons été confrontés à des films contenant beaucoup de sexualité. Nous sommes une société patriarcale très fermée, en particulier pour tout ce qui concerne le sexe et le harcèlement sexuel, de sorte que les familles ont l'habitude d'étouffer l'affaire quand des femmes sont harcelées sexuellement ou violées. Plutôt que l'homme, c'est la femme qui sera blâmée. Ce dont nous avons vraiment besoin, c'est d'une "éducation aux droits". Il est plus important de connaître ses droits que de tout savoir sur le sexe. La loi protège toujours l'homme, pas la femme. Au point que, en cas de viol, le violeur finira par proposer à la femme ou à la jeune fille violée de l'épouser, l'idée étant que le mariage résout le problème. C'est la pire loi de tous les temps. »

Noor

« Je pense qu'il y a de nombreuses raisons qui expliquent pourquoi le harcèlement sexuel est si courant. Il existe à cause de l'Occupation. C'est un cercle vicieux de violence et de harcèlement. La peur empêche beaucoup de femmes de partager leurs expériences, mais aussi la société patriarcale et les normes traditionnelles qui font que les femmes se sentent moins importantes que les hommes. Dans notre société, la dignité des femmes, c'est leur honneur, et donc leurs actions et leurs comportements sont surveillés. Le harcèlement sexuel existe à cause de la situation économique de la communauté, du manque d'éducation et de savoir, du sentiment que les femmes sont faibles et vont sûrement se taire, et du fait que ce genre de comportement n'est pas puni. Les sanctions existent, mais elles sont légères ou inappliquées. Il y a aussi le problème des juges. Ils ne prononcent pas de jugements vraiment justes ; leur jugement, d'habitude, n'est pas en faveur des femmes. C'est une raison supplémentaire pour laquelle les femmes ont peur. Malheureusement, beaucoup de ces juges sont des femmes !

Alors, je dirais que la manière la plus importante de s'attaquer à ce sujet est de sensibiliser et d'encourager les femmes à faire confiance à la police pour demander de l'aide et ne jamais rester silencieuses. »

R.B.

« J'ai vécu de nombreuses expériences de harcèlement sexuel, même si celles-ci n'ont pas été aussi significatives que pour d'autres. J'ai été suivie sur le chemin de la maison bien des fois. J'ai été chahutée et sifflée par des groupes de jeunes gens. Je me suis sentie très mal à l'aise dans des taxis. Le pire incident a eu lieu durant les 10 km du marathon de Palestine à Bethléem. J'avais mon inhalateur anti-asthme sur moi, coincé sur le côté de ma brassière de sport, et j'approchais de la ligne d'arrivée quand un homme s'est avancé et a saisi ma poitrine parce qu'il avait remarqué une « bosse bizarre ». Je me suis sentie totalement violée à un moment où j'aurais dû être fière.

Beaucoup de gens mettent les problèmes de harcèlement sexuel sur le compte de l'ignorance ou de l'inculture, mais je suis totalement en désaccord avec eux. Je crois que les gens peuvent être extrêmement bien éduqués, - ce qui est le cas de la majorité des Palestiniens -, et avoir en même temps des idées et des opinions qui encouragent la violence contre les femmes, inconsciemment ou non. Des idées, des normes par rapport à ce qu'une femme devrait faire, où et comment elle devrait le faire, sont ainsi transmises et, lorsqu'il y a agression sexuelle, on considère cela comme un incident sans importance et on ne voit pas la culpabilité de celui qui en est l'auteur. Le harcèlement sexuel est vu comme un sujet mineur comparé à l'ampleur du problème que représente l'Occupation, un sujet secondaire comparé aux vastes problèmes socio-économiques. Mais ces sujets ne s'excluent pas mutuellement.

Trop souvent, les messages parlant de la violence liée au genre sont récupérés par des ONG palestiniennes, les élites de la société et plus particulièrement les ONG et donateurs internationaux. Cela ne marche pas. Les normes à propos du genre ne peuvent pas être établies de façon autoritaire. L'établissement de nouvelles normes à ce propos peut être par contre encouragé par des campagnes médiatiques, des campagnes de plaidoyer, des messages à toute la société. Mais il est surtout essentiel que ces nouvelles normes viennent de la base. Il faut pour cela que la violence sexuelle soit régulièrement mise en pleine lumière dans les médias, les reportages, et à l'occasion de débats de la société civile sur d'autres sujets encore.

La société palestinienne est incroyable, et vraiment belle. J'ai vécu en Jordanie, en Égypte, en Palestine et au Maroc. La Palestine a fait preuve de plus d'introspection sur ce sujet que les autres pays. Mais nous ne pouvons pas nous permettre de laisser les échecs des autres pays nous empêcher de poursuivre ce qui est juste. »

A.G



Les militantes israéliennes juives font l'expérience du harcèlement sexuel, elles aussi

*Coalition of Women for Peace*¹

En 2016, le Rassemblement des Femmes pour la Paix a publié un rapport intitulé : « Voilà ce qui est arrivé », contenant des témoignages de femmes défenseuses des droits humains. Au départ, ce rapport émanait de nos personnels et de nos militantes, ainsi que d'autres femmes de notre entourage, toutes victimes de graves violences lors de manifestations contre les frappes sur Gaza en 2014. Après avoir commencé à travailler sur ce projet, nous avons décidé de demander aux

femmes sollicitées de ne pas se limiter aux événements de 2014, mais d'y inclure des récits d'autres femmes militantes à d'autres moments dans le temps et dans des zones géographiques différentes. Le prix à payer par les militantes et défenseuses des droits humains est variable et l'on ne peut pas ignorer les différentes réalités et les contextes dans lesquels se trouvent ces femmes, ni l'influence que peuvent avoir sur elles leur origine, leur identité et leur religion.

Dans le contexte Israël / Palestine, il est clair que les femmes palestiniennes et les femmes juives sont confrontées à des défis différents. Nous retranscrivons ici des extraits des témoignages de deux militantes israéliennes juives qui doivent faire face, d'une part, à la violence de civils israéliens et, d'autre part à celle des agents de la force publique, - violence rendue légitime par l'opinion publique qui leur met une étiquette de traîtres en

raison de leur soutien à la lutte contre l'occupation du peuple palestinien.

Dans un des témoignages, Sahar Vardi, une militante de longue date originaire de Jérusalem rapporte les propos d'un soldat : « Il mesure combien, le *bar* (pénis) de ton Arabe ? »

Maayan Dak, militante précédemment en charge de la coordination générale au CWP, raconte l'histoire d'une manifestation contre les frappes sur Gaza en 2014 : « Un groupe d'hommes s'est rapidement rassemblé juste à côté de nous et ils se sont mis à crier et à nous injurier. Chaque remarque, chaque insulte que ces individus adressaient à l'une de nos militantes contenait des menaces de viol. Chaque slogan appelait à massacrer les traîtres que nous étions. Très peu de policiers étaient présents sur les lieux. Et ils n'étaient pas du tout affectés par ce qui se passait, même alors que l'autre groupe était tellement proche du nôtre qu'il leur aurait suffi d'étendre les bras pour nous gifler, ou pire encore. »

Les défenseurs des droits humains sont des personnes qui cherchent à changer une réalité et qui luttent contre les discriminations, les incitations à la haine, le racisme, les inégalités, l'occupation et les différentes formes d'oppression, et qui luttent pour la reconnaissance des droits humains au sens le plus large. L'expression « défenseur des droits humains » a été inventée par la communauté internationale et les Nations Unies en 1998. Cependant, cette expression n'est pas forcément bien connue et de nombreuses femmes défenseuses

des droits humains ne s'y reconnaissent pas ; elles pourraient dire qu'elles se battent pour leurs foyers, ou elles pourraient se qualifier aussi de « militantes ».

Mais « défenseuses des droits humains » ? Très rarement, et bien moins souvent que les militants hommes qui se définissent effectivement comme défenseurs des droits humains et peuvent être reconnus officiellement en tant que tels et même prétendre à la protection à laquelle ils ont droit en tant que défenseurs des droits humains.

Dans de nombreux endroits de par le monde, les défenseurs des droits humains n'ont aucun droit à la parole et subissent persécutions politiques, arrestations et violences. Leur porter atteinte peut être un acte admis par des lois antidémocratiques. Cela peut aller de la simple provocation à la violence physique avérée, voire à une citation à comparaître, ou encore à des tentatives d'empêcher leur activité par l'intimidation, le harcèlement, la surveillance ou des menaces par téléphone.

Mais il est clair que quand il s'agit de femmes défenseuses des droits humains et de militantes politiques, l'agression a un caractère tout à fait spécifique. Elle peut se manifester par une mise en examen avec harcèlement sexuel ou par des commentaires dégradants fondés sur le sexe ou le genre lors d'une arrestation. Il peut s'agir aussi d'attaques basées sur le sexe au cours d'une activité politique sur internet ou dans des réunions publiques.

En général, dans les sociétés patriarcales, les femmes sont ré-

duites au silence, elles ont un accès limité au pouvoir et à l'information, elles ont peu d'influence et sont peu présentes dans des postes-clés. Alors qu'il y a au sein de la société civile et du militantisme des forces qui essaient de travailler pour renforcer et amplifier la voix des femmes, il y a par ailleurs d'autres forces qui agissent pour réduire au silence et marginaliser encore plus les femmes.

Beaucoup de femmes qui ont été actives sur le plan politique sortent épuisées du combat ou traumatisées par la violence sexuelle subie dans ce contexte. Elles deviennent dès lors moins actives, moins présentes et se font moins entendre dans la sphère publique. Nous pensons qu'il est essentiel de faire connaître ces histoires, pour apprendre d'elles comment promouvoir des espaces plus sûrs pour que les femmes puissent exprimer leurs convictions et jouer le rôle qui leur revient de droit sur le plan politique.

On peut lire également la publication de la CWP: *Sexual Harassment in Civil Society Organizations and Groups of Political Activism* (*Harcèlement sexuel dans les associations de la société civile et dans les groupes de militants politiques*), 2013.

Trad. Élisabeth Mutschler

1. Coalition of Women for Peace (CWP): Le Rassemblement des Femmes pour la Paix est une association féministe contre l'Occupation et pour une paix juste, créée en novembre 2000, après le déclenchement de la Deuxième Intifada. CWP occupe aujourd'hui une place de premier plan dans le mouvement pour la paix en Israël, et rassemble des femmes venues d'une grande variété d'horizons et de groupes.

Visite de Découverte d'automne 2018

Visite animée par le Pasteur Naïm Ateek, cofondateur de Sabeel

30 octobre – 7 novembre 2018

« Venez et voyez ! – Allez et racontez ! »

Le Centre œcuménique de Théologie de la Libération Sabeel

vous invite à découvrir avec nous la réalité de la vie en Terre Sainte aujourd'hui :

- Cultes avec des chrétiens palestiniens.
- Rencontres et échanges avec des chrétiens et des musulmans palestiniens ainsi qu'avec des juifs israéliens et des juifs de la diaspora qui se joignent à Sabeel pour une résistance non-violente à la violation du droit international et humanitaire.
- Vécu du quotidien de la communauté palestinienne sous occupation israélienne : le mur, les colonies, les checkpoints, les terres confisquées et les maisons démolies, les camps de réfugiés et la dégradation de l'environnement
- Découverte de ce que représente la perte des droits civils et des droits de propriété que subissent les citoyens israéliens arabes.

QUAND ?

Du 30 octobre au 7 novembre 2018 inclus, soit 9 nuits

OÙ ?

Nuits à Bethléem, Jérusalem et Nazareth, et visite d'autres sites, y compris les lieux saints de Cisjordanie et de Galilée

COÛT

\$1600 par personne en chambre double

\$1900 par personne en chambre simple

Surplus de 100\$ pour les inscriptions transmises après le 20 septembre 2018

MERCI DE NOTER QU'IL S'AGIT D'UNE VISITE PLUTÔT FATIGANTE QUI INCLUT LA MONTÉE D'ESCALIERS, ET BEAUCOUP DE MARCHE, PARFOIS SUR TERRAIN INÉGAL.
LA LANGUE DE COMMUNICATION SERA L'ANGLAIS.

Plus d'informations par e-mail auprès de World@sabeel.org : +972 2 5327136

Sabeel Ecumenical Liberation Theology Center

P.O.B. 49084 Jerusalem 91491

Tel : 972.2.532.7136 Fax: 972.2.532.7137

www.sabeel.org

General E-mail : sabeel@sabeel.org

Clergy Program : clergy@sabeel.org

International Programs : world@sabeel.org

Youth Program : youth@sabeel.org

Media : media@sabeel.org

Visiting : visit@sabeel.org



Sabeel-Nazareth

PO Box 50278 Nazareth 16120 Israel

Tel : 972(4)6020790

E-mail : nazareth@sabeel.org

Réseau international des Amis de Sabeel

Friends of Sabeel North America (FOSNA)

Tarek Abuata, Executive Director

P.O. Box 9186

Portland, Oregon 97207 USA

Tel : (+1)-503-653-6625

Email : friends@fosna.org

Website : www.fosna.org

Canadian Friends of Sabeel (CFOS)

The Rev. Robert Assaly

7565 Newman Blvd.

P.O. Box 3067

Montreal, QC H8N 3H2

Tel : (+1)-503-653-6625

Email : info@necefsabeel.ca

Website : <http://necefsabeel.ca/>

Friends of Sabeel United Kingdom (FOS-UK)

Mark Battison, Director

Watlington Rd

Oxford OX4 6BZ - UK

Tel : (+44)1865 787420

Email : info@friendsofsabeel.org.uk

Website : www.friendsofsabeel.org.uk

Friends of Sabeel Ireland (FOS-IR)

Rev. Alan Martin

9 Sycamore road

Dublin 16 - Ireland

Tel : 00-353-1-295-2643

Email : avmartin24@gmail.com

Friends of Sabeel Netherlands (FOSNL)

Marijke Gaastra

Lobbendijk 5

3991 Ea Houten - Netherlands

Tel : (+31) 030 6377619

Email : hjvanalphen@palnet.nl Website:

www.vriendenvansabeelnederland.nl

Friends of Sabeel Scandinavia and FOS Sweden

Kenneth Kimming

Nickelgränd 12

SE-162 56 Vällingby - Sweden

Email : Sabeelsverige@gmail.com

Website : www.sabeelsverige.se/

Friends of Sabeel Scandinavia in Norway

Kirkens Hus

Rådhusgata 1-3

0151 Oslo - Norway

Tel : +47 47340649

Email : hans.morten.haugen@vid.no

Website : www.sabeelnorge.org

Friends of Sabeel Oceania Inc. (FOS-AU)

Ken Sparks

P.O. Box 148

Deception Bay Qld 4508 - Australia

Email : ken@sparks.to

Website : www.sabeel.org.au

Friends of Sabeel France

Ernest Reichert

12 rue du Kirchberg

67290 Wingen s/ Moder - France

Tel : +33 (0)3 88 89 43 05

Email : ernest.reichert@gmail.com

Friends of Sabeel Germany

c/o Canon i.r.

Ernst-Ludwig Vatter

Hagdornweg 1

70597 Stuttgart - Germany

Tel : +49 (0) 711 9073809

Email : fvsabeel-germany@vodafone.de

Déclaration d'objectif de Sabeel

Sabeel est un **mouvement œcuménique** de base, de théologie de la libération parmi les chrétiens palestiniens. S'inspirant de la vie et de l'enseignement de Jésus-Christ, cette théologie de la libération cherche à fortifier la foi des chrétiens palestiniens, à promouvoir l'unité entre eux, et à les aider à agir pour la justice et l'amour.

Sabeel s'attache à développer une **spiritualité basée sur la justice, la paix, la non-violence, la libération, et la réconciliation** pour les diverses communautés nationales ou de foi. Le mot "Sabeel" est un mot arabe signifiant à la fois le "chemin", le "chenal" ou la "source d'eau vive".

Sabeel s'efforce aussi de développer dans l'opinion internationale une conscience plus claire de l'identité, de la présence et du témoignage des chrétiens palestiniens, ainsi que de tout ce qui les concerne aujourd'hui. Il encourage les personnes individuelles comme les groupes, à travers le monde, à travailler **pour une paix juste, complète et durable** établie sur la vérité et rendue possible par la prière et l'action.

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Traduction : R. Deillon, J.B. Jolly, E. Mutschler, U. Richard-Molard, J. Toureille, D. Vergniol,
Relecture et mise en page : L. Boulanger, M. Boulanger, E. Reichert